

Rapport d'activités

2018-2019

La Maison Jacques-Ferron et les Appartements Montérégie

Tél 450-646-5381
Télécopie 450-646-9989

2250 rue Cartier
Longueuil, Qc, J4K 4E9

www.mj-f.org (site web)
mj-f@live.ca (courriel)

Mot de la directrice

La Maison Jacques-Ferron a eu une année active. Les résidents ne se trainent pas les pieds. Nous avons des gens allumés et dynamiques.

Les gens ont voulu s'impliquer dans la ressource. Nous avons tenté d'implanter un comité social pour l'organisation d'activités, comité proposé par les résidents. Nous avons eu quelques réunions. Malheureusement, le comité n'a pas survécu mais nous avons senti un intérêt de bouger de la part des personnes.

Comme exemple, on pourrait vous dire que l'été s'est étiré à la Maison Jacques-Ferron. Le BBQ a chauffé été comme hiver. Des petits repas plus luxueux pour certains ou cuisson des surplus de viandes reçues par Moisson Rive-Sud qui ont été vraiment généreux du côté de la boucherie cette année.

Chez les résidents, nous avons eu beaucoup de mouvements cette année. Plusieurs personnes ont intégré la ressource mais sont parties rapidement. Le lieu ne peut pas convenir à tous et les exigences de la Maison Jacques-Ferron peuvent parfois paraître lourdes. Les gens font un choix en accord avec leurs besoins.

Nous sommes fiers qu'une quarantaine de personnes aient gravité autour de la Maison Jacques-Ferron. En hébergement, en post-hébergement ou comme ex-résidents, nous sommes toujours très heureux de les côtoyer.

Je remercie l'équipe et le conseil d'administration d'être à mes côtés et de m'appuyer au jour le jour dans cette belle aventure.

Nancy Gagnon

Notre spécificité

LA MISSION

La Maison Jacques-Ferron est une ressource alternative d'hébergement thérapeutique engagée dans la réinsertion sociale des personnes qui vivent d'importantes difficultés de santé mentale. Il y a neuf personnes qui peuvent habiter à la Maison Jacques-Ferron. Le territoire desservi comprend la grande région de Longueuil incluant les territoires des Centres Intégrés de Santé et Services Sociaux Montérégie-Est (CISSS-ME), le réseau local de services Pierre-Boucher et Montérégie-Centre (CISSS-MC) ainsi que le réseau local de services Champlain.

L'HISTORIQUE

La Maison Jacques-Ferron est fondée en 1990. À ses débuts, l'organisation se nomme, le Service de Réinsertion Sociale de la Rive-Sud et loge à Saint-Hubert. Sa fondation s'inscrit dans la foulée du mouvement de désinstitutionalisation des milieux psychiatriques en cours depuis déjà plusieurs décennies. Ce processus mène, entre autres, au développement de ressources alternatives communautaires en santé mentale, ainsi qu'à la mise sur pied de plus d'une centaine d'organismes en santé mentale à travers le Québec.

Lors de son implantation, l'organisme déploie des énergies considérables pour se bâtir une place au sein de la communauté, tisser des liens avec les ressources du milieu et les établissements de santé du territoire, tout en assurant le développement de ses pratiques. Au fil des années, l'organisme demeure fidèle à son engagement initial d'accueillir des personnes qui vivent d'importantes difficultés de santé mentale.

En 1994, l'organisme s'installe à Longueuil et devient du même coup la Maison Jacques-Ferron en l'honneur du célèbre écrivain québécois, médecin de profession. Tant dans son engagement dans la communauté et dans l'exercice de sa pratique, qu'à travers son œuvre littéraire, il n'a cessé de réaffirmer l'importance de tenir compte de la singularité et de l'histoire propre à chacun dans le tracé de la destinée des personnes aux prises avec d'importantes difficultés en santé mentale.

En 1998, l'organisme connaît son second souffle. La qualité clinique de ses services se voit reconnue dans le cadre d'une évaluation entreprise par la Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux de la Montérégie, l'instance régionale responsable à l'époque des organismes communautaires, maintenant devenue l'Agence de la Santé

et des Services Sociaux de la Montérégie. Peu de temps après, les ressources financières sont consolidées et cela se fera rapidement sentir dans la capacité de la Maison à desservir les personnes accueillies.

Au début des années 2000 naît un premier projet de mise en réseau des services en santé mentale sur le territoire du CLSC Longueuil-Ouest qui réunit des représentants des personnes utilisatrices, des établissements et des groupes communautaires. Ce projet permet de mettre sur pied le suivi post-hébergement de l'organisme.

En 2009, un projet clinique en santé mentale adulte débute à la demande du Ministère de la Santé et des Services Sociaux afin d'évaluer les besoins des personnes utilisatrices et les services offerts. Nous faisons partie de cette démarche qui est réalisée en collaboration avec les deux CSSS de la région et une forte participation des organismes communautaires.

En 2010, nous célébrons le 20^e anniversaire de la Maison Jacques-Ferron, une belle fête avec spectacle en plein air et avec nos portes paroles de l'époque, Mario Saint-Amand et Laurent Christophe de Ruelle.

En début des années 2010, nous avons mis le cap sur les nouvelles technologies, nous avons remis au goût du jour notre site internet et nous avons créé une page Facebook. De plus, de grands travaux de rénovation sont entrepris grâce aux dons très généreux en temps et en matériel de Holcim Canada et d'IKEA. Ainsi, plusieurs pièces intérieures ont été rénovées et sont devenues plus fonctionnelles. L'aménagement extérieur a aussi été grandement embelli.

En 2017, nous avons été choisis pour faire partie d'un projet de jardinage urbain avec Place à l'Emploi et la Shop Agricole.

LES PRATIQUES

La trame de fonds des pratiques en place à la MJF repose sur une approche centrée sur la personne et ses besoins de soutien dans le but de favoriser des conditions propices pour atteindre ses buts personnels. De ce principe découlent les valeurs, les normes, la position éthique, les règles et les politiques au fondement des processus décisionnels des différentes instances de l'organisme.

Les interventions visent la construction d'un espace de parole et de lien social. Le travail quotidien d'articulation des besoins de la personne utilisatrice à son milieu de vie constitue l'un des principaux leviers d'intervention. Dès lors, la programmation offerte s'appuie sur un cadre d'intervention psychodynamique, l'engagement de l'équipe et

un processus décisionnel centré sur les préoccupations éthiques. La mobilisation de la personne utilisatrice est donc au cœur du processus d'intervention. Nous coconstruisons avec elle une compréhension de son expérience subjective, de ce qu'elle vit et de ce qui lui arrive, afin de qu'elle puisse retrouver un plus grand contrôle sur sa vie, de faire des choix éclairés et d'actualiser ses objectifs personnels.

Tout au long du parcours des usagers, une attention toute particulière est accordée au développement et au maintien du lien et de l'alliance thérapeutique, à partir de l'ensemble des lieux d'intervention. Le travail d'équipe occupe une place centrale dans le développement de la continuité et la cohérence ; éléments à partir desquels la personne utilisatrice peut s'orienter afin de développer des repères et souder un lien de confiance. Un soutien continu est accordé à l'équipe par la coordination clinique, les réunions d'équipe, la formation, les supervisions individuelles et groupales.

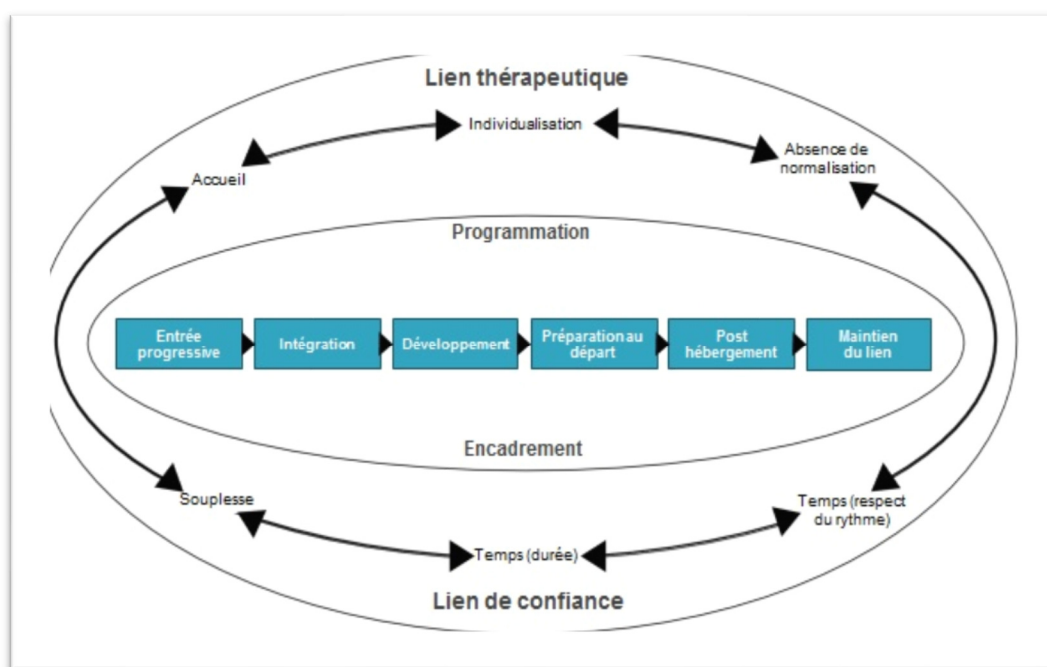
Les besoins des personnes accueillies exigent que nous développions des liens de confiance solides avec les partenaires du milieu et les établissements de santé du territoire. C'est pourquoi une attention continue y est apportée. L'organisme met en place tous les moyens dont il dispose pour soutenir un rapport positif avec les différents acteurs du milieu en se centrant sur les besoins de la personne et en véhiculant des valeurs de respect et de réciprocité.

► Nos services

Le programme d'aide en place à la Maison Jacques-Ferron se déroule en six grandes étapes (voir le cadre d'intervention pour plus de détails au www.mj-f.org):

Voici le schéma qui représente notre intervention :

Conceptualisation de l'intervention à la Maison Jacques-Ferron



@Elizabeth Olivier

L'HÉBERGEMENT

La Maison Jacques-Ferron offre un service d'hébergement avec encadrement continu 24/7. Neuf personnes peuvent être hébergées à la MJF. L'espace de vie constitue la base de l'aménagement thérapeutique. L'organisme est implanté dans un secteur résidentiel à proximité des services de la communauté. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle et d'espaces communs suffisants pour permettre à la fois de socialiser et de se retirer par moment. L'appropriation de cet espace de vie constitue la première étape de son intégration dans un milieu de vie où progressivement l'usager peut exercer des choix et se reconnaître un pouvoir sur l'ensemble des sphères de sa vie.

LA MILIEUTHÉRAPIE

Ce service comprend l'ensemble de la programmation quotidienne. Cet espace se veut d'abord et avant tout un lieu de reconstruction du lien social et des repères quotidiens. Par la prise de parole en groupe, la modulation des relations interpersonnelles, les décisions sur l'organisation des activités, la participation dans la préparation des repas et des tâches d'entretien, les usagers peuvent s'impliquer dans la vie de l'organisme et retrouver progressivement un mieux-être dans chacune des facettes de leur vie.

LE SUIVI PSYCHOSOCIAL

Chaque personne utilisatrice s'engage dès son arrivée dans un suivi psychosocial. De ce lieu, elle construit son projet de vie selon les étapes de son parcours et de ses besoins. Le résident peut aussi y mesurer ses progrès dans le cadre des rencontres de bilan périodiques et poursuivre le développement de son projet de vie. Les liens avec la famille, la communauté et les partenaires sont aussi établis à partir de ce suivi.

LE SUIVI PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE

Il s'agit d'un espace de parole à partir duquel les personnes utilisatrices s'engagent selon leur choix et leur rythme. Le cadre de travail y est aménagé à partir des besoins des usagers. Cet élément de la programmation a comme objectif la construction d'une qualité de vie affective et relationnelle ainsi que de l'espace intime. Notons que le suivi thérapeutique se poursuit un an après le départ de la personne utilisatrice dans un nouveau milieu de vie.

LE SUIVI POST-HÉBERGEMENT

Un suivi individuel et un soutien au logement sont maintenus dans le nouveau milieu de vie pendant une période d'environ six mois, selon les besoins de la personne. L'utilisateur peut continuer de fréquenter l'organisme par le biais de diverses activités et compter sur une réponse téléphonique 24/7 en cas de difficulté. Le maintien de cet ancrage assure une continuité qui constitue l'une des assises de la réinsertion dans la communauté. À partir de ce lien continu avec l'organisme, la personne utilisatrice pourra progressivement bénéficier des autres services disponibles dans la communauté.

LE SUIVI PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE EXTERNE

Un suivi de type psychothérapeutique à moyen terme est dispensé, quand les ressources le permettent, sur un mode externe. Le travail vise à permettre aux personnes utilisatrices de développer un espace de parole et de prendre un recul face à leurs difficultés dans le but de regagner un contrôle sur leur vie et éviter de trop grands états de désorganisation. Malheureusement, faute de financement, nous n'avons pas pu offrir ce service cette année encore.

LES ACTIVITÉS ET LES ATELIERS

Tout au long de l'année, plusieurs activités et ateliers sont proposés tant par l'organisme qu'à l'extérieur. Elles prennent des formes variées et visent à permettre aux usagers de vivre des expériences, de côtoyer d'autres personnes, de trouver des façons de se faire plaisir et de construire un projet de vie soutenu dans le quotidien.

ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2017-2018

Ateliers culinaires (49 ateliers) : Survenant souvent les vendredis midi, ces ateliers représentent des moments de découvertes culinaires. Les saveurs, les textures, les couleurs, les diverses cultures sont explorées. Plusieurs résidents nous disent n'avoir jamais goûté aux plats préparés. Les réactions face à la diversité des plats sont très intéressantes et ouvrent les papilles au monde.

Ateliers de yoga/gym maison/méditation (5 ateliers) : A quelques reprises, des résidents et des intervenants se sont inspirés de vidéo pour s'activer soit au yoga, à la gymnastique maison, à la méditation ou aux étirements.

Groupe de marche (20 marches) : Quasi hebdomadairement, un groupe de marche est actif les mercredis en fin d'avant-midi. Plusieurs résidents et intervenants y participent.

Activités intérieures : Marianne a encore eu de très belles idées pour divertir et animer les résidents. Cette année, il y a eu plusieurs activités enrichissantes : fabrication de baumes à lèvres, coloriage libre et mandalas, fabrication de bracelets brésiliens et d'atébas pour les cheveux, dégustation de thé, fabrication de chocolats, peinture sur tasse, décoration de Noël et d'Halloween, collage « mes aspirations 2019 », films, fabrication d'un pot de bonheur...

Activités extérieures : Plusieurs activités ont été réalisées au cours de l'année : sorties au restaurant à pied (découvertes culinaires), patins, BBQ, vélo, épluchette de blé d'inde, potager, mini-put, cinéma, jardin botanique. Il faut aussi souligner l'aide précieuse de nos animatrices cet été.

Ateliers « réparation de vélo » (13 ateliers) : Durant l'été (du mois de mai au mois d'août), nous demandons des dons de vélos légèrement endommagés ou brisés et nous essayons le mieux possible de les remettre en bon état afin qu'ils redeviennent fonctionnels. Nous sortons donc à l'extérieur, quand la température le permet, les mardis après-midi, afin de se mettre au travail. Les vélos peuvent ainsi servir aux résidents actuels pour faciliter leurs déplacements et favoriser des moments de plaisir et d'activités physiques.

Atelier de discussion « Entre Nous » (4 ateliers): Encore cette année, nous avons abordé certains thèmes lors de nos ateliers de discussion. Nous avons parlé des valeurs et de l'auto-compassion. Nous avons aussi eu un atelier d'art-thérapie (3 heures) avec Madeleine St-Jean (art-thérapeute).

Atelier sur la botanique (1 atelier) : une ancienne résidente est venue bénévolement donner un cours sur la botanique. Les participants ont beaucoup apprécié en apprendre davantage sur les végétaux.

Ateliers de zoothérapie (12 ateliers) : Une ancienne stagiaire, Alexandrina Medeiros, vient avec son chien Léo aux deux semaines, les fins de semaine, pour faire des ateliers de zoothérapie. Nous observons un effet positif chez les résidents.

L'équipe de travail

SA COMPOSITION

L'équipe de jour compte plusieurs intervenants. L'intervenant psychosocial est responsable du suivi psychosocial individuel, de la liaison avec les partenaires et du soutien à la famille. Les deux intervenants de milieu sont, pour leur part, responsables de l'intervention en milieu de vie, tant en groupe qu'individuellement. Une intervenante se charge également du volet post-hébergement et la planification d'activités extérieures. Finalement, un psychothérapeute assure le suivi psychothérapeutique à l'interne.

Une équipe d'intervenants réguliers et sur appel garantit la continuité le soir, la nuit et les fins de semaine lors des remplacements de vacances, de congés, etc. Ils sont aussi responsables du suivi au quotidien, de l'étayage des objectifs d'intervention et de mener des activités diverses.

La direction est, pour sa part, responsable des ressources financières, humaines, matérielles ainsi que de la représentation de l'organisme. Le coordonnateur clinique a comme responsabilité la gestion clinique, la formation continue, le soutien à l'intervention individuelle et de groupe et la supervision collective. La secrétaire-comptable assure le soutien administratif au quotidien.

FORMATION ET SOUTIEN CLINIQUE

Le travail d'intervention est soutenu par la coordination clinique, les réunions d'équipe hebdomadaires, la supervision individuelle et collective ainsi que la formation continue. L'accompagnement au quotidien des personnes qui vivent d'importantes difficultés en santé mentale en cours d'insertion sociale nécessite une coordination clinique continue des différentes sphères d'intervention. Le parcours d'un résident à la Maison Jacques-Ferron peut se dérouler sur un maximum de trois ans. Ce type d'intervention exige que l'équipe puisse développer et maintenir une alliance de travail avec lui, tout en gardant un recul afin de développer des stratégies d'intervention qui favorisent une intégration durable dans la communauté. Le partenariat avec les autres ressources du milieu et les établissements en santé du territoire est également un élément essentiel à entretenir tout au long des étapes du séjour d'un résident.

La supervision est un outil essentiel pour saisir la portée des enjeux parfois complexes et prendre le recul nécessaire pour préciser le jugement clinique. Des questions cliniques

sont abordées, de même que des éléments entourant l'organisation du travail et l'intervention en équipe. Aussi, une supervision individuelle mensuelle obligatoire est offerte à tous les employés. Elle est mise en place afin de soutenir la dimension du travail en équipe ainsi que pour apporter de nouveaux outils d'intervention et des réflexions plus approfondies sur divers sujets en lien avec le domaine de la santé mentale. De plus, les changements de quarts et les moments d'échanges entre les intervenants sont des périodes de co-développement importants.

Activités de formation-ateliers intérieures et extérieures pour l'année 2018-2019 :

- Formation Gilles Delisle « La résonnance personnelle de l'intervenant »;
- Supervisions collectives avec Line Girard;
- Supervisions individuelles avec Isabelle Lasvergnas et Maria Zanko;
- Participation à une formation sur les réseaux sociaux chez les jeunes dans le cadre du comité 16-24 ans;
- Participation au brunch réseautage dans le cadre du comité 16-24 ans;
- Bilan CELCI-2(Communauté engagée à la lutte contre l'itinérance);
- Participation à une rencontre organisée par le comité 16-24 ans ayant pour thème : « Démystifions LGBTQ+ »;
- Participation à une rencontre organisée par le comité 16-24 ans ayant pour thème : « La radicalisation, au-delà de la religion » pour démystifier les tabous;
- Participation au forum organisé par le Collectif de défense des droits de la Montérégie ayant pour thème : Les mécanismes d'exception.

NOS RÉSULTATS

PROFIL DES USAGERS

	2017-2018	2018-2019
Nombre de personnes ayant reçu des services	15 personnes	20 personnes
Âge moyen	33 ans	32 ans
Sexe*	9 hommes 6 femmes	13 hommes 7 femmes
Taux d'occupation	87%	88,4%

*Peu importe le sexe, nous désirons garder un ratio de 3/6

UTILISATION DES SERVICES

	2017-2018	2018-2019
Volet hébergement	12 personnes	16 personnes
Volet post-hébergement	3 personnes	1 personne
Volet hébergement et post-hébergement	0	2 personnes
Volet thérapie en externe	0	1 personne

DURÉE MOYENNE DES SUIVIS

	2017-2018	2018-2019
Hébergement	17,4 mois	18,6 mois
Suivi post-hébergement	6,7 mois	8 mois
Thérapie en externe	1 an	--
Attente avant d'obtenir les services d'hébergement	8,7 mois	5,8 mois

PROVENANCE DES DEMANDES

	2017-2018	2018-2019
Travailleur social	9 personnes	7 personnes
Suivi intensif dans le milieu / suivi variable	3 personnes	8 personnes
Autres organismes communautaires	1 personne	1 personne
Famille	2 personnes	1 personne
PEP (clinique pour premiers épisodes psychotiques)	0	2 personnes

ÉQUIPE TRAITANTE IMPLIQUÉE

	2017-2018	2018-2019
Hôpital Pierre-Boucher	3 personnes	4 personnes
Hôpital Charles-Lemoyne	12 personnes	16 personnes

SITUATION AVANT L'HÉBERGEMENT

	2017-2018	2018-2019
Famille	10 personnes	12 personnes
Hôpital	2 personnes	2 personnes
Appartement autonome	0	1 personne
Autres ressources communautaires	1 personne	1 personne
Résidence intermédiaire	2 personnes	2 personnes
Appartement supervisé	0	1 personne
Situation d'itinérance	0	1 personne

SITUATION APRÈS L'HÉBERGEMENT

	2017-2018	2018-2019
Appartement autonome	1 personne	2 personnes
Appartement supervisé	1 personne	1 personne
Hôpital (suivi interrompu)	0	2 personnes
Famille d'accueil	2 personnes	0
Famille	1 personne	7 personnes

NOMBRE DE PERSONNES AYANT EU RECOURS À L'HOSPITALISATION, VISITES À L'URGENCE ET AUTRES (HÉBERGEMENT)*

	2017-2018	2018-2019
Visite à l'urgence (moins de 5 fois)	0	3
Plus d'une semaine	1 personne	1

*Nous ne comptons pas les demandes de soins pour des problèmes de santé physique.

IMPLICATION EXTÉRIEURE DU RÉSIDENT PENDANT SON SUIVI

	2017-2018	2018-2019
Emploi	3 personnes	4 personnes
Travail sur des objectifs personnels	7 personnes	8 personnes
Ateliers thérapeutiques extérieurs	2 personnes	5 personnes
École	2 personnes	1 personne
Centre de jour	1 personne	1 personne
Bénévolat	0	1 personne

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

La première donnée qui nous apparaît significative est le nombre de personne qui ont reçu des services en 2018-2019, soit 20 personnes (5 personnes de plus qu'en 2017-2018). Cette année, il y a eu 10 départs de la MJF, dont 4 fin de séjours. Il y a aussi eu des gens qui ont commencé un séjour à la MJF, mais qui ont préféré ne pas poursuivre les démarches (2 personnes). De plus, nous comptons 4 départs qu'on dit « planifiés » de

personnes qui ont traversé les différentes étapes du parcours à la MJF et qui ont trouvé un milieu de vie qui correspondait davantage à leurs besoins actuels. Nous pouvons donc parler d'un niveau de roulement plus intense que les dernières années.

Les données suivantes sont plutôt similaires, mais en même temps il y a des précisions à apporter. Il n'y a tout d'abord pas de grande différence au niveau de l'âge et du genre des résidents. Par contre, le taux d'occupation, qui semble semblable (1,4% de plus), montre aussi que les chambres se sont comblées plus rapidement que l'année dernière. Cela s'explique, car il y a eu des départs précipités comme expliqué plus haut, donc nous n'avons pas gardé la chambre un mois pour ces personnes lorsqu'elles ont quitté (ce que nous faisons normalement quand un départ est « planifié »). En moyenne, une chambre est demeurée libre environ un mois après le départ du résident vivant une fin de séjour ou qui a quitté après une entrée progressive. Cela explique un taux d'occupation plus élevé, même si le nombre de clients est supérieur à l'année dernière. Cela se reflète aussi dans le tableau suivant « utilisation des services », où nous voyons qu'il y a plus de gens (4 personnes de plus) qui ont reçu les services uniquement d'hébergement en 2018-2019. De plus, nous voyons aussi clairement que le délai d'attente avant d'obtenir les services a grandement diminué passant de 8.7 mois à 5.8 mois. Nous devons cependant expliquer la moyenne du suivi de l'hébergement qui est de 18,58 mois (environ 1 mois de plus que l'année dernière). Il y a eu cette année quelques prolongements de séjour. La plupart des gens restent pour une durée de trois ans, mais trois personnes ont même dépassé ce temps maximum. Ainsi, il y a une corrélation logique entre les départs précipités et le temps de l'hébergement qui a fait diminuer la moyenne. Nous tenons à préciser cette donnée pour montrer la réalité de l'hébergement à la MJF. Nous travaillons ardemment pour que les résidents quittent lorsqu'ils se sentent prêts et que la réalisation de leurs objectifs personnels a été atteinte de façon satisfaisante (autant du point de vue de la personne utilisatrice que de l'équipe de la MJF). Parfois des événements difficiles dans la vie de certains repoussent la date du déménagement et nous sommes soucieux de ne pas presser les résidents, mais bien de les accompagner et de les soutenir dans cette démarche qui peut s'avérer anxiogène.

Nous constatons aussi dans le prochain tableau (« provenance des demandes ») qu'il y a plus de références de la part des intervenants du SIM/SIV, 5 de plus, ce qui est significatif. Nous observons donc un encadrement psychosocial plus important chez nos nouveaux résidents qui continuent aussi de recevoir leurs services même lorsqu'ils sont hébergés à la MJF. Une nouveauté pour nous cette année est les références de la clinique de premiers épisodes psychotiques (PEP). Différents intervenants nous ont contacté pour

trouver un lieu d'hébergement qui peut aider des personnes de 16 à 28 ans « qui présentent des symptômes psychotiques ou précurseurs de la psychose » (santemonteregie.qc.ca). Ainsi, nous avons accueillis des gens qui étaient à leurs premières expériences dans un milieu d'hébergement thérapeutique et qui souhaitaient travailler sur eux tout en développant leur autonomie. Cela nous a encouragé à « adapter » nos interventions, c'est-à-dire qu'on a renforcé le volet « éducationnel » dans certains cas (AVQ, AVD), tout en continuant, en parallèle, le travail psychosocial et psychothérapeutique.

Si nous continuons, nous voyons qu'il n'y a pas de changement majeur dans les prochains tableaux (« références », « situation avant et après l'hébergement »). Les références sont plutôt faites du côté du CISS Montérégie Centre, Champlain (hôpital Charles-Lemoyne), soit 80% des demandes. Les résidents demeurent encore majoritairement chez leurs parents (60%) avant de venir vivre à la MJF. Toutefois, la situation « après l'hébergement » montre une différence importante. Il y a 58% des résidents qui déménagent dans leur famille après l'hébergement. Nous constatons que plusieurs trouvent des avantages à demeurer dans leur entourage proche. Que ce soit au niveau financier ou parce qu'ils se sentent davantage en sécurité, les gens optent pour cette option plus facilement. Une donnée surprenante pour nous cette année, car c'était plutôt inhabituel lors des dernières précédentes. Aussi, le suivi post-hébergement demeure, depuis quelques années, plus « au besoin ». Étant donné l'encadrement du SIM plus présent, nous ne souhaitons pas « dédoubler » les services et plusieurs résidents nous ont expliqué qu'ils ne trouvaient pas nécessairement aidant d'être suivis par plusieurs intervenants en même temps. Donc, le suivi post-hébergement est pertinent dans la mesure où nous essayons de garder un lien avec les anciens, mais en nous adaptant à leurs besoins. Ainsi, nous pouvons les rencontrer à la MJF, dans leur milieu de vie, mais nous pouvons les appeler et eux aussi, s'ils en ressentent le besoin. Ainsi, certains suivis se prolongent et d'autres sont de plus courte durée.

Pour terminer, les derniers tableaux (« hospitalisations », « implications extérieures des résidents ») montrent encore une fois qu'il y a peu d'hospitalisations durant le séjour à la MJF. Nous essayons de trouver d'autres solutions dans les moments plus difficiles, mais il est tout à fait correct et légitime qu'un résident demande d'aller à l'hôpital pour être aidé. De plus, le dernier tableau est aussi sensiblement le même que l'année dernière. Les résidents semblent avoir de l'intérêt pour s'impliquer à l'extérieur. Plusieurs ressources leur sont proposées et parfois fortement encouragées durant leur hébergement, mais il est impératif que la personne démontre une motivation et un désir de s'impliquer. Si cela est imposé, nous pensons que cela est rarement source de réussite.

SUIVIS DES ANCIENS RÉSIDENTS*

PROFIL DES USAGERS

	2017-2018	2018-2019
Nombre de personnes ayant reçu des services	19 personnes	23 personnes
Sexe	13 hommes 6 femmes	17 hommes 6 femmes

*Personnes qui ne reçoivent plus les services d'hébergement.

SITUATION ACTUELLE

	2017-2018	2018-2019
Appartement autonome	10 personnes	9 personnes
Résidence intermédiaire ou d'accueil	5 personnes	5 personnes
Famille	1 personne	4 personnes
Appartement supervisé	2 personnes	3 personnes
Hôpital	1 personne	1 personne
Chambre et pension	0	1 personne

PARTICIPATION À UN PROJET DE VIE

	2017-2018	2018-2019
Emploi	4 personnes	6 personnes
Travail sur des objectifs personnels (maintien du mieux-être)	5 personnes	7 personnes
École	3 personnes	4 personnes
Bénévolat	3 personnes	0
Centre de jour	1 personne	0
Inconnu	3 personnes	6 personnes

UTILISATION DES SERVICES

	2017-2018	2018-2019
Visites	84	63
Appels téléphoniques	127	190
Participation à une activité (voir la liste à la page 8)	70	22
Don de denrées de Moisson Rive-Sud	57	30
Repas communautaires	3	0
Courriel / facebook	0	25

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Nous sommes toujours étonnés, mais très heureux, de constater que nous continuons à garder un lien avec les gens qui ont reçus des services de la Maison Jacques-Ferron, même après leur départ. Cette année, c'est 23 personnes qui nous ont contacté de différentes façons : en nous téléphonant et en nous rendant visite. Parfois, nous revoyons aussi des personnes après 10 ou même 20 ans.

Lorsque nous regardons les tableaux, nous ne voyons pas de changements significatifs dans leur « situation actuelle ». La plupart vivent en appartement autonome ou supervisé (52%). Les autres sont plutôt logés dans une résidence intermédiaire ou d'accueil (22 %) ou dans leur famille proche (17%). Nous observons donc une stabilité résidentielle, les anciens résidents semblent être bien dans leur nouvel hébergement et souhaitent y demeurer. Leurs projets de vie sont diversifiés, ils semblent vouloir s'impliquer dans un domaine qui les intéressent. Il n'y a pas de grandes différences avec l'année dernière.

Le dernier tableau (« utilisations des services ») est plus « parlant ». Il y a moins de visites, mais une grande augmentation, encore cette année, des appels téléphoniques. Les anciens résidents continuent de nous contacter pour nous donner des nouvelles, pour poser des questions ou pour nous faire part de leurs réussites ou de leurs inquiétudes. Nous sommes contents de pouvoir demeurer une source de référence et que la confiance perdure. Nous ne comprenons pas ce qui amène une moins grande participation aux activités. Ce que nous ressentons c'est que les anciens résidents ont une vie pour la plupart active, qu'ils sont impliqués dans différents projets et qu'ils ont moins le temps de venir nous voir. Nous respectons leur choix, bien que nous trouvions

important de continuer à leur offrir la possibilité de prendre part aux activités/ateliers de la MJF. Avec les réseaux sociaux, il est encore plus facile de rester en contact. Nous avons un groupe sur Facebook qui leur permet de se tenir au courant des dernières nouvelles ou de certains articles pertinents. Certains commentent les publications et parfois nous écrivent directement pour nous donner de leurs nouvelles ou pour obtenir certaines réponses à leurs questions. Ces nouveaux modes de communication apportent des avantages, à ce niveau, pour la Maison Jacques-Ferron. C'est une autre façon, plus actuelle, d'être dans le lien.

DÉMARCHES D'AUTOÉVALUATION

RÉSULTATS DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION

Nous nous sommes réunis le 7 novembre 2018 à la Maison de la Paix pour notre journée de réflexion annuelle. Les thèmes abordés étaient : Les valeurs de la Maison Jacques-Ferron et des employés et nous avons fait une relecture de certains aspects du code de vie des résidents et des conditions de travail des employés.

Dans un premier temps, nous avons fait un exercice quant aux valeurs primordiales que nous voulons faire respecter à la MJF. Ce qui ressort est que plusieurs valeurs dont le respect, l'accueil, l'acceptation, la compassion, l'ouverture et le cadre bienveillant (favoriser le vivre ensemble, l'autonomie, la sécurité, la continuité, la cohérence) sont au cœur de la ressource. Nous avons parlé de notre souplesse et notre désir d'encourager le résident à apprendre à se connaître et à découvrir des sources de motivation et d'intérêt. Les intervenants se donnent le droit d'oser et d'essayer de sortir doucement le résident de sa « zone de confort » qui parfois amène un isolement et de la peur. La créativité devient alors une valeur intéressante et pertinente. Nous souhaitons aussi continuer avec l'idée de responsabiliser le résident et qu'il y a des conséquences aux actions posées. Les gens qui vivent à la MJF sont des adultes libres de leur décision et de leur choix de vie. Nous respectons leurs droits et leurs désirs, mais ils sont aussi responsables de ce qui en découle.

Nous nous sommes aussi questionnés quant à la raison d'être de certaines règles du code de vie. Est-ce qu'il y en a trop? Est-ce que ce genre d'encadrement nuit justement au fait que le résident ne puisse pas nommer, comprendre et trouver des solutions en cas de difficulté (si tout est décidé). Nous comprenons que les règles de base aident au vivre ensemble, mais plusieurs règlements ont été rajouté au fil du temps qui ne sont peut-être plus pertinents. Nous pensons ouvrir le sujet avec les résidents en réunion de groupe et de revoir le code de vie en 2019.

Une décision a aussi été votée à l'unanimité lors de cette journée de réflexion : la diminution du café à l'intérieur de la ressource. Nous savons que la consommation d'une trop grande quantité de caféine est déconseillée pour plusieurs raisons. Nous réalisons que le fait de mettre à la disponibilité du café en tout temps n'est peut-être pas aidant pour certains. Dans les dernières années, nous avons pris un virage « santé » en nous donnant comme mission de favoriser de saines habitudes de vie. Nous mangeons plus sainement avec plusieurs variétés de fruits et de légumes, nous

consommons moins de jus et de boissons gazeuses. Nous intégrons davantage les légumineuses et le tofu. Nous faisons même notre propre détergent à base d'agrumes et de vinaigre. Bref, nous voulons aussi sensibiliser les résidents à ce nouveau mode de vie et c'était logique, à notre avis, d'y aller dans le même sens en diminuant la quantité journalière de café. Cela a été appliqué au mois de novembre et tout se passe très bien jusqu'à maintenant.

On se donne aussi comme devoir de revoir certains aspects des conditions de travail. Nous avons parlé des besoins des intervenants, des changements de quarts et de l'importance du soutien de l'équipe et des supervisions. Une discussion à reprendre en cours d'année.

PROJETS SPÉCIAUX

STRATÉGIE DE PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE (SPLI)

Cette année, SPLI nous a permis de poursuivre l'offre de services en post-hébergement, grâce à la présence d'un intervenant qui en a le mandat. C'est un poste important pour les utilisateurs qui quittent la MJF afin de les soutenir dans cette démarche et aussi pour garder le lien établi. Cette personne est aussi responsable de l'organisation d'activités intérieures et extérieures à moindre coût afin de permettre aux résidents qui quittent la résidence d'avoir des ressources et des outils afin d'éviter l'isolement lorsqu'ils vivront dans un autre lieu de résidence que la MJF.

PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

Nous avons eu la chance d'avoir deux étudiantes pour organiser et animer des activités avec les résidents l'été dernier. Ainsi, les résidents ont pu participer à plusieurs sorties estivales qui leur ont permis d'avoir du plaisir et d'explorer les environs.

STAGIAIRES

Durant l'année, une étudiante en technique d'éducation spécialisée est venue nous prêter main forte et elles ont pu en apprendre beaucoup sur le travail d'équipe et la santé mentale.

VIE ASSOCIATIVE

La vision de l'organisme repose en grande partie sur son engagement social qui se traduit par une implication active dans le mouvement alternatif et communautaire. Chaque endroit où la Maison Jacques-Ferron est impliquée est un moteur de réflexion et de collaboration.

- La Maison Jacques-Ferron a multiplié ses efforts pour développer davantage son réseau d'appartenance local autant dans son secteur d'activités qu'au niveau intersectoriel.
- Carrefour de Développement Social par l'Éducation Populaire (CDSEP) ;
- Comité 16-24 ans (la direction fait partie du comité des gestionnaires ainsi que du comité Mapping santé mentale);
- Corporation de Développement Communautaire de l'agglomération de Longueuil (CDC-AL) ;
- Comité « PPP : Programme public de psychothérapie »
- Comité Sectoriel de Main d'œuvre – Économie Sociale et Action Communautaire (CSMO-ESAC) ;
- Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Montérégie (FROHM) ;
- Regroupement des Organismes Communautaires en Santé Mentale de la Montérégie (ROCSMM) ;
- Regroupement des Ressources Alternatives en Santé Mentale du Québec (RRASMQ) ;
- Réseau Solidarité Itinérance Québec (RSIQ) ;
- Table de Concertation en Santé Mentale de la Rive-Sud (la direction fait partie du Comité de coordination de la TCSM-RS et la MJF est Fiduciaire de la TCSM-RS) ;
- Table Itinérance Rive-Sud (la direction a fait partie du Comité Hébergement Femmes de la TIRS, ainsi que du Comité CELCI-2) ;
- Table Régionale des Organismes Communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M).

PARTENAIRES IMPLIQUÉS DANS LES SUIVIS

Plusieurs organismes ou institutions sont impliqués dans le suivi des résidents, des gens suivis en post-hébergement et auprès des anciens résidents. Nous travaillons en étroite collaboration avec ceux-ci.

- Aide juridique de Longueuil
- Au Second Lieu
- Centre d'apprentissage CAPAB
- Centre de bénévolat de la Rive-Sud
- Centre de crise L'Accès
- Centre local d'emploi (CLE) de Longueuil
- CISSS Montérégie-Centre - réseau local de services Champlain
- CISSS Montérégie-Est - réseau local de services Pierre-Boucher
- Collectif de la défense des droits de la Montérégie
- Société de schizophrénie de la Montérégie-Centre de soutien en santé mentale
- D'un Couvert à l'Autre
- École Lemoyne d'Iberville
- Maison de Quartier St-Jean-Vianney
- Maison de la Paix
- Office d'habitation de Longueuil (OMH)
- Our Harbour
- Pharmacie Marcel Proulx
- Service de Soutien en Santé Mentale Espoir
- Virage

 ARTISANS DE LA MAISON JACQUES-FERRON**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monique Dubé	Présidente Représentante des personnes utilisatrices
Pierre-Yves Daigneault	Secrétaire – Trésorier Représentant de la communauté
Claire Brodeur	Administratrice Représentante des employés
Ghislaine Chabot	Administratrice Représentante de la communauté
Jean Gauthier	Administrateur Représentant de la communauté
Julie Morissette	Administratrice Représentante de la communauté
Andréanne Courtemanche	Administratrice Représentante de la communauté

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises au cours de la dernière année. Tous les membres du conseil d'administration ayant à cœur le bien-être des résidents et le développement de l'organisme, tous travaillent très fort pour l'améliorer constamment la qualité du soutien offert aux personnes utilisatrices.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude aux membres du conseil pour leur implication remarquable et leur disponibilité tout au long de l'année.

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

En date du 31 mars 2019

Directrice	Nancy Gagnon
Coordonnateur clinique	Martin Carrier
Secrétaire-comptable	Joelle Rabinel
Intervenante psychosociale	Mylène Landry
Psychothérapeute	Marc-Etienne Lachance Gaudet
Intervenants en milieu de vie	Claire Brodeur Alexandra Cayer
Intervenants résidentiels	Marc-André Brunet Martine Charoy Alessandra D.
Liste de rappel	Guillaume Arpin Anne Craig Karine Nadeau-Paquette Maxime Savoie Michelle Séguin
Projets spéciaux	Marianne Blouin Koralie Métivier Laurence Gagnon
Stagiaire	Elodie Bergeron
Superviseurs cliniques	Line Girard Isabelle Lasvergnas Maria Zanko

Un remerciement particulier aux membres de l'équipe qui nous ont quittés en cours d'année : Noémie Bergeron-Lavoie, Dominic Guimond, Dany Mineau-Pleau

LES PARTENAIRES FINCANCIERS ET DONATEURS

Merci aux partenaires financiers et donateurs :

Mme Anne-Marie Rodier

CISSS Montérégie-Centre (Programme de soutien aux organismes communautaires)

Fondation des employés de la BMO

Mme Isabelle Lasvergnas

Luc Marcil Auto Centre enr.

Moisson Rive-Sud

Place à l'Emploi

Service Canada (Stratégie de partenariat de lutte contre l'itinérance)

Shop Agricole

Société de la St-Vincent de Paul

Ville de Longueuil

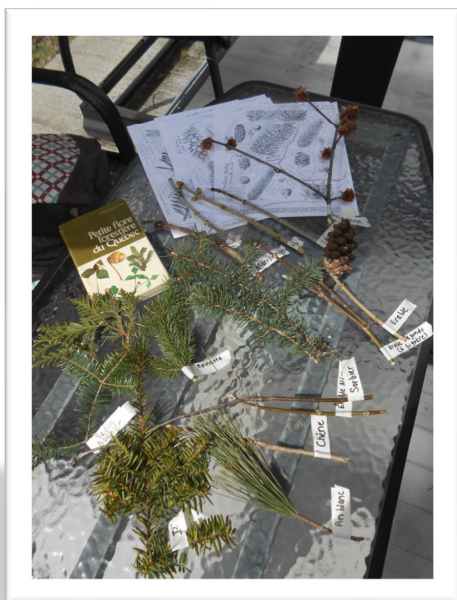
3 précieux donateurs qui ont préféré rester anonyme.

Et un merci particulier à toutes les personnes de la communauté qui ont contribué de diverses façons à améliorer la qualité de vie et le mieux-être des personnes utilisatrices.

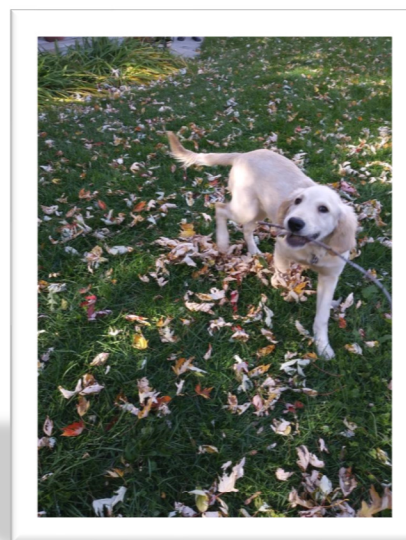
▷ NOTRE ANNÉE EN IMAGE...



DINER RACLETTE MRS – JANVIER 2019



ACTIVITÉ DE BOTANIQUE – AVRIL 2018



ZOOTHÉRAPIE AVEC LÉO



BILLARD – FÉVRIER 2019



BBQ – DÉCEMBRE 2018



SOCCER - JUILLET 2018



HALLOWEEN 2018



NOEL 2018



PORTES OUVERTES – JUIN 2018